Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band: 12 (1910)
Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Artikel: POUR UNE THÉORIE DE LA MESURE
Autor: Combebiac, G.
Kapitel: §II.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-12780

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nérale des fonctions métriques et l'on a vu[1] qu'il était toujours possible, moyennant un choix convenable du système de coordonnées, de prendre la fonction sous la forme $x_2 - x$ ou [2], ce qui revient au même, $(x_2 - x_1)^2$. On connaît aussi les expressions générales des fonctions susceptibles de définir des métriques euclidiennes ou non euclidiennes pour les continus à plusieurs dimensions. Il reste à déterminer les propriétés qu'il faut adjoindre à celle qui est exprimée par la proposition A) pour caractériser ces fonctions.

§ II.

S. Lie a déterminé, pour les continus à deux et à trois dimensions, tous les groupes continus de transformations admettant des invariants binaires. Si l'on ne distingue pas le domaine réel du domaine imaginaire, les invariants de ces groupes, c'est-à-dire les fonctions de distance des métriques correspondantes, peuvent toujours, par un choix convenable des coordonnées, être mises sous l'une des formes suivantes :

Espace.

$$(1)\qquad \frac{(x_2 - x_1)^2 + (y_2 - y_1)^2 + (z_2 - z_1)^2 + (x_1 y_2 - y_1 x_2)^2 + (y_1 z_2 - z_1 y_2)^2 + (z_1 x_2 - x_1 z_2)^2}{(1 + x_1 x_2 + y_1 y_2 + z_1 z_2)^2}$$

$$(2)\qquad (x_2 - x_1)^2 + (y_2 - y_1)^2 + (z_2 - z_1)^2$$

$$(3)\qquad z_1 + z_2 - \log(x_2 - x_1)^2 - c \log(y_2 - y_1)^2$$

$$(4)\qquad z_2 - z_1 - \frac{(y_2 - y_1)^2}{2(x_2 - x_1)}$$

$$(5)\qquad z_1 + z_2 - \log(x_2 - x_1)^2 - 2\frac{y_2 - y_1}{x_2 - x_1}$$

$$(6)\qquad z_2 - z_1 + x_1 y_2 - y_1 x_2 .$$

---

[1] G. Combebiac, *Pour une Théorie de la mesure*, 1er article, *L'Ens. math.*, p. 89-97.

[2] Il est à peine besoin d'indiquer que toutes les fonctions d'une fonction de distance définissent la même métrique.

PLAN.

$$(1)' \qquad \frac{(x_2 - x_1)^2 + (y_2 - y_1)^2 + (x_1 y_2 - y_1 x_2)^2}{(1 + x_1 x_2 + y_1 y_2)^2}$$

$$(2)' \qquad \frac{y_2 - y_1}{(x_2 - x_1)^c}$$

$$(5)' \qquad (x_2 - x_1)\, e^{-\frac{y_2 - y_1}{x_2 - x_1}}$$

$$(6)' \qquad x_1 y_2 - y_1 x_2 \, .$$

Les métriques non euclidiennes (elliptiques ou hyperboliques) relèvent des expressions (1) et (1)′; les métriques euclidiennes relèvent, pour l'espace, de l'expression (2) et, pour le plan, de l'expression (2)′, qui, pour $c = -1$ et en remplaçant en outre x et y respectivement par $x + yi$ et $x - yi$, devient en effet : $(x_2 - x_1)^2 + (y_2 - y_1)^2$.

Les expressions (1) à (6) définissent aussi des fonctions de distance pour le plan des xy. Si l'on y fait en effet $z = 0$, les expressions (1) et (6) se réduisent à (1)′ et à (6)′; (2) et (4) rentrent dans (2)′, à laquelle devient équivalente (3); enfin, (5) devient équivalente à (5)′.

Observons aussi que les expressions (1) et (2) se réduisent à la même si l'on y annule les coordonnées y et z, ce qui montre bien que le classement des métriques en euclidiennes et non euclidiennes n'a aucun sens pour les continus à une dimension.

Les fonctions (3), (4), (5) et (6) présentent une particularité. Si J_1 et J_2 désignent les distances d'un point quelconque de coordonnées x, y, z à deux points fixes situés sur une même parallèle à l'axe des z, l'on a

$$J_2 = J_1 \pm (z_2 - z_1) \, .$$

C'est-à-dire que les deux fonctions J_1 et J_2 de x, y, z sont fonctions l'une de l'autre. Dans ce cas, le nombre des *pseudo-sphères* est ∞^3 au lieu de ∞^4, les points situés sur une même parallèle à l'axe des z étant les centres des mêmes pseudo-sphères.

Ainsi, pour l'espace, seules les fonctions (1) et (2) jouissent de la propriété négative suivante :

B) *Les distances d'un point variable d'une manière quelconque dans l'espace à deux points déterminés ne sont jamais fonctions l'une de l'autre.*

Les axiomes A) et B) caractérisent donc complètement les fonctions correspondant aux expressions (1) et (2). Il résulte d'ailleurs des travaux de S. Lie que ces conclusions s'étendent aux continus à n dimensions, pour $n > 3$, en substituant, bien entendu, aux expressions (1) et (2) les expressions correspondantes contenant $2n$ variables.

On peut enfin, parmi les métriques relevant des expressions (1) et (2), ne retenir que celles qui ont été généralement étudiées sous les dénominations d'euclidiennes et de non euclidiennes, en stipulant qu'*aucune pseudo-sphère ne doit passer par son centre*, ce qui implique, en particulier, que la surface représentée par l'équation

$$J(x, y, z, x_0, y_0, z_0) = J(x_0, y_0, z_0, x_0, y_0, z_0)$$

ne doit pas avoir de nappe *réelle* passant par le point x_0, y_0, z_0. Si le système de coordonnées est cartésien ou seulement projectif, on écarte ainsi les métriques pour lesquelles les pseudo-sphères sont des surfaces du second ordre réglées, c'est-à-dire celles que l'on obtient en remplaçant, dans les expressions (1) et (2), une ou deux des coordonnées x et y par les imaginaires ix et iy.

La question posée est donc bien résolue pour les continus à plus de deux dimensions ; si l'on s'en tient au point de vue analytique et que l'on ne fasse pas de distinction entre le domaine réel et le domaine imaginaire, l'on n'a bien à envisager que deux catégories de métriques caractérisées par les expressions (1) et (2).

La question n'est pas aussi simple pour les continus à deux dimensions. L'axiome B) élimine bien les métriques déterminées par l'expression (6)′ et par l'expression (2)′ pour $c = 1$; mais il laisse subsister d'autres métriques très différentes de celles qui ont fait jusqu'à présent l'objet d'études géométriques.

Pour $c \neq 1$, l'expression (2)′ donne lieu à des métriques dont les *pseudo-cercles*, si le système de coordonnées est cartésien, ont des formes se rapprochant plus ou moins de l'ensemble formé par deux hyperboles équilatères complémentaires (en prenant pour fonction de distance le carré de l'expression (2)′).

En remplaçant x et y respectivement par $x + yi$ et $x - y^i$ et le paramètre c par un autre $b = 2i\frac{1-c}{1+c}$, il est facile de voir que l'on peut prendre la fonction de distance sous la forme

$$[(x_2 - x_1)^2 + (y_2 - y_1)^2]\, e^{b \text{ arc tang} \frac{y_2 - y_1}{x_2 - x_1}}.$$

Si le nouveau système de coordonnées est cartésien, les pseudo-cercles sont des spirales s'enroulant dans un sens ou dans l'autre suivant que b est positif ou négatif et qui se réduisent à de vrais cercles pour $b = 0$ (métrique ordinaire).

Enfin, l'expression (5)′ interprétée en coordonnées cartésiennes donne lieu à des pseudo-cercles constitués par des courbes à branches infinies.

On ne poussera pas plus avant cette étude, dont le principal objet était de mettre en lumière la simplicité des principes sur lesquels on peut fonder à la fois la Géométrie et une théorie de la mesure.

Il faut reconnaître pourtant que, si ces principes sont simples, ils ne sont pas facilement maniables ; entre l'axiome réellement essentiel A) et les expressions (1) et (2), il y a les puissantes analyses de S. Lie et l'on n'aperçoit aucun moyen simple de déduire des axiomes, par exemple, les propriétés primordiales des lignes qui jouent dans les diverses métriques le rôle des lignes droites. La même observation s'appliquerait d'ailleurs aux axiomes de Lie, les deux points de vue étant intimement liés. Voici en effet comment la question se pose.

La définition habituelle de la ligne droite est celle-ci : ensemble des points qui restent fixes dans tous les déplacements sans déformation laissant fixes deux points détermi-

nés M_1 et M_2. Mais cette définition est fort médiocre au point de vue analytique, car les déplacements qui laissent fixes les points d'une droite, laissent également fixes tous les points (imaginaires il est vrai) des deux plans isotropes qui passent par cette droite. De plus, la définition n'est pas valable pour le plan: Il conviendrait évidemment d'adopter une définition d'un caractère plus général et s'appliquant également au domaine réel et au domaine imaginaire. Cette définition pourrait être la suivante : l'ensemble des points (x, y, z) tels que les deux pseudo-sphères passant par un de ces points et ayant pour centres les points M_1 et M_2 aient un élément superficiel commun. Il est facile de voir que les équations de la ligne ainsi définie sont :

$$\frac{dJ_1}{dx} : \frac{dJ_1}{dy} : \frac{dJ_1}{dz} = \frac{dJ_2}{dx} : \frac{dJ_2}{dy} : \frac{dJ_2}{dz},$$

en désignant par J_1 et J_2 les distances du point (x, y, z) aux points M_1 et M_2.

Mais de cette définition on ne peut déduire que la ligne passe par les deux points M_1 et M_2 ni que chacune des lignes ainsi définies est déterminée par deux quelconques de ses points, c'est-à-dire que cette détermination dépend de quatre paramètres. Cette dernière propriété est d'ailleurs intimement liée à celle-ci : trois sphères dont les centres sont en ligne droite et qui ont un point commun passent par le même cercle, proposition qui peut se traduire dans le langage des fonctions de distance de la manière suivante : il existe une relation entre les distances d'un point variant d'une manière quelconque dans l'espace à trois points en ligne droite. Cette propriété s'exprime évidemment, en désignant par J_1, J_2 et J_3 les trois distances, par l'égalité suivante, qui doit être satisfaite pour toute les valeurs des variables x, y, z.

$$\begin{vmatrix} \frac{dJ_1}{dx} & \frac{dJ_1}{dy} & \frac{dJ_1}{dz} \\ \frac{dJ_2}{dx} & \frac{dJ_2}{dy} & \frac{dJ_2}{dz} \\ \frac{dJ_3}{dx} & \frac{dJ_3}{dy} & \frac{dJ_3}{dz} \end{vmatrix} = 0 .$$

On voit que ce n'est pas sans quelques difficultés que l'on pourra parvenir à établir une Géométrie rationnelle sur la seule notion de distance; mais quelle clarté pour ses fondements en comparaison de l'édifice lourdement artificiel que constitue le système des axiomes de caractère purement logique?

En terminant, je signale que l'axiome A), appliqué au plan, permet d'établir avec la plus grande simplicité la notion d'égalité des angles ainsi que les cas d'égalité des triangles, à condition toutefois que l'on ait pu, au préalable, établir que la fonction de distance détermine une métrique sur les lignes droites[1]. On voit que l'on est toujours ramené à édifier une théorie des lignes droites en fonction de la notion de distance.

G. Combebiac (Montauban).

Appendice : Sur le Nombre irrationnel.

Dans mon premier article au sujet de la mesure, publié dans le numéro de mars de l'*Enseignement mathématique*, j'ai émis l'opinion que l'on pourrait se passer de la notion de nombre irrationnel dans toutes les applications des Mathématiques. Je dois reconnaître que l'expression a dépassé ma pensée.

Ce qui paraît incontestable, c'est que cette notion ne saurait être rattachée, pas plus historiquement que logiquement, à celle de mesure, car ce qui est naturel, c'est précisément d'admettre que toutes les grandeurs de même espèce sont commensurables deux à deux, conception qui suffit parfaitement tant que l'on se borne à mettre en œuvre leur mesure. Si le nombre irrationnel s'est imposé avant qu'il en eût été donné une définition correcte, c'est évidemment en Géométrie avec certains rapports dans la détermination desquels interviennent d'autres notions que celle de mesure, notamment la notion de fonction.

La nécessité (ou, ce qui revient au même, la convenance) de l'emploi du nombre irrationnel dans le domaine physique, paraît plutôt devoir être recherchée dans l'idée de continuité, non pas des ensembles, mais des fonctions. L'intuition expérimentale

[1] La fonction J détermine évidemment une métrique sur chacune des pseudo-sphères et sur chacun des pseudo-cercles; il suffit, pour le voir, d'appliquer l'axiome A) à cinq points, savoir: pour la pseudo-sphère, le centre et quatre points quelconques de la surface; pour le pseudo-cercle, les centres de deux pseudo-sphères contenant la courbe et trois points quelconques de celle-ci.